



COMMUNIQUE

Dans le cadre du projet d'extension de son réseau commercial dans la ville de Lomé et ses périphéries, la Société des Postes du Togo avait lancé en 2017 un appel à manifestations d'intérêt à toute personne morale ou structure intéressée pour un contrat de franchise en vue de renforcer la desserte des zones enclavées. A l'issue de cette opération, la Direction Générale tient à féliciter les entrepreneurs jeunes et femmes qui ont cru en ce partenariat.

En effet, la mise en place des agences franchisées dans le grand Lomé a permis d'améliorer la proximité des services et ce, pour la plus grande satisfaction des populations.

Aussi est-il devenu nécessaire d'élaborer un cadre d'évaluation de ces nouvelles franchises en conformité avec les exigences de l'Union Postale Universelle. C'est pourquoi, la Société des Postes du Togo suspend provisoirement l'installation de nouvelles agences franchisées dans le périmètre du grand Lomé. Toutefois les possibilités de partenariat restent ouvertes à l'intérieur du pays dans les préfectures non encore desservies.

La Direction Générale remercie ses partenaires pour la confiance sans cesse renouvelée.

La Poste,... au cœur des communautés

LA DIRECTION GENERALE



Mobipost, votre Poste mobile